

Liste rouge des Papillons de jour d'Aquitaine



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AQUITAINE



Conservatoire
d'espaces naturels
Aquitaine
Nouvelle-Aquitaine



oafs
OBSERVATOIRE AQUITAIN
DE LA FAUNE SAUVAGE

21% des espèces de papillons de jour menacés de disparition en Aquitaine

Établie conformément aux critères de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), cette Liste rouge dresse un premier bilan sur le risque de disparition des Rhopalocères d'Aquitaine, plus communément appelés « Papillons de jour ». **L'analyse menée sur les 154 espèces évaluées indique que 33 d'entre elles sont menacées sur le territoire.** Cet état de référence, fondé sur des données récentes, quantifiées et expertisées, contribue à mesurer l'ampleur des enjeux et des défis à relever.

Ces évaluations ont été rendues possible grâce aux nombreux observateurs et acteurs du réseau ayant partagé leurs données d'observations, ainsi qu'aux huit membres du comité d'évaluation sollicités pour leur expertise sur ce groupe.



Paul Fromage

Apollon (*Parnassius apollo*)

Vulnérable (VU)



Mathieu Sannier

Citron de Provence (*Gonepteryx cleopatra*)

Préoccupation mineure (LC)

Coordination du projet :

Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage (OAFS)

Organismes partenaires :

Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine (CEN Aquitaine) / Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

Mobilisation du réseau de contributeurs, structuration des données et synthèses cartographiques :

Marie BARNEIX (OAFS), Emilia BUENAVENTES (OAFS), Paul FROMAGE (OAFS)

Pré-évaluations :

Mathilde BRUNEL (OAFS), Marie BARNEIX (OAFS)

Expertises complémentaires :

Pierre-Yves GOURVIL (CEN Aquitaine), Mathieu SANNIER (LPO)

Comité d'évaluation :

Evaluateurs neutres :

Mathilde BRUNEL, Paul FROMAGE
Experts : Sylvain BONIFAIT, Virginie COUANON, Pierre-Yves GOURVIL, Cyrille GREAUME, Mathieu MOLIERES, Mathieu SANNIER, David SIMPSON, David SOULET, Inge VAN HALDER.



Liste rouge régionale réalisée selon la méthodologie et la démarche de l'UICN

ÉTAT DES LIEUX

Les Rhopalocères font partie de l'ordre des Lépidoptères, insectes caractérisés par deux paires d'ailes recouvertes d'écailles aux couleurs très variées. Ils sont considérés comme de véritables bio-indicateurs de la qualité des milieux naturels, grâce notamment aux relations étroites qui les lient avec les autres espèces. Ils sont donc très sensibles aux modifications de leur environnement. Dans les années 1970 et 1980, les populations de papillons de jour ont fortement chuté en France en raison de l'intensification des pratiques agricoles et d'une urbanisation croissante. Ce déclin se poursuit encore aujourd'hui pour de nombreuses espèces, notamment du cortège prairial.

Plus de 60 % des espèces présentes en métropole sont observées sur le territoire aquitain.

Avec 162 espèces référencées, le territoire aquitain possède une responsabilité notable pour la connaissance et la conservation des Rhopalocères. La diversité des paysages, de la haute montagne à la côte atlantique, en passant par les coteaux calcaires et les massifs forestiers, donne lieu à cette importante richesse spécifique. Les tendances des populations de chaque espèce restent encore difficiles à estimer, notamment en l'absence de suivi régional régulier à partir de protocoles standardisés. Toutefois, le nombre croissant d'observations mobilisées et partagées par les réseaux, associé à l'expertise de terrain, permettent d'identifier des dynamiques d'expansion ou de régression avérées chez certaines espèces. C'est le cas par exemple du Citron de Provence (*Gonepteryx cleopatra*), dont la tendance est en augmentation sur le territoire, et de l'Hermite (*Chazara briseis*), au bord de l'extinction.

La destruction des milieux naturels et leurs transformations sont les principales causes du déclin constaté sur ce groupe.

La disparition des zones humides est la cause principale du déclin des espèces associées à ces milieux. Parmi elles, l'Azuré de la Sanguisorbe (*Phengaris teleius*), l'Azuré de la Croisette (*Phengaris alcon*), le Fadet des Laïches (*Coenonympha oedippus*), le Nacré de la Sanguisorbe (*Brenthis ino*) ou encore la Mélitée noirâtre (*Melitaea diamina*).

L'évolution des paysages bocagers, liée à la disparition des haies ou à leur gestion intensive, impacte sévèrement certaines populations, notamment celles du Gazé (*Aporia crataegi*).



David SOULET

Azuré de la Croisette (*Phengaris alcon*)

Vulnérable (VU)



David SOULET

Nacré de la Sanguisorbe (*Brenthis ino*)

En danger (EN)

La déprise agricole, et plus particulièrement celle du pâturage extensif, a des conséquences néfastes sur les espèces des coteaux et prairies thermophiles, telles que la Grande Coronide (*Satyrus ferula*), l'Hermite (*Chazara briseis*) ou encore l'Hespérie des Cirses (*Pyrgus cirsii*). La fermeture progressive des milieux nuit également aux espèces d'altitude, tout comme l'intensification de certaines pratiques (surpâturage, écobuages...). La situation inquiétante du Moiré andorran (*Erebia sthenno*), espèce endémique des Pyrénées, en est l'exemple.

Le développement d'infrastructures urbaines contribue également à la fragmentation des milieux naturels propices aux papillons et le changement climatique peut être un facteur accélérateur de ces déclin.

Des actions régionales pour enrayer ce déclin

En Aquitaine, le Plan Régional d'Actions en faveur des Lépidoptères patrimoniaux, animé par le Conservatoire d'Espaces Naturels, a permis d'améliorer les connaissances sur ce groupe et de mettre en place des mesures spécifiques pour certaines espèces.

Le renforcement de la protection de sites apparaît comme plus que nécessaire pour permettre d'enrayer ce déclin déjà avancé et empêcher que d'autres espèces, évaluées non menacées, ne le deviennent dans un avenir proche. Le maintien des micro-habitats favorables et leur mise en réseau, à travers des corridors de déplacements et de colonisation, constituent un enjeu régional.



David SIMPSON

Grande Coronide (*Satyrus ferula*)

En danger (EN)

DÉMARCHE D'ÉVALUATION

L'élaboration d'une Liste rouge selon la méthodologie de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) a pour principe d'estimer le risque d'extinction des espèces sur un territoire donné. Son application repose sur une série de cinq critères permettant d'évaluer l'appartenance d'une espèce à une catégorie de menace. Les critères étudiés sont retenus en fonction du groupe considéré et des données mobilisables.

Cette Liste rouge a reçu la validation du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) et la labellisation du Comité français de l'UICN.

Pour mener à bien ce processus d'évaluation, l'analyse doit se fonder sur des données récentes et quantifiées. La synthèse des données du réseau a permis de rassembler et traiter plus de 240 000 observations sur la période récente (2008-2017). Les informations compilées pour chaque espèce ont été confrontées aux critères B (répartition géographique) et A (réduction de la population), permettant d'aboutir à un classement préliminaire du niveau de menace. Des spécialistes du groupe ont été associés à la démarche afin de consolider et valider les résultats selon une expertise collégiale (Comité d'évaluation).

Parmi les 162 espèces recensées sur le territoire aquitain, 8 d'entre elles n'ont pas été soumises au processus d'évaluation et ont été classées dans la catégorie « Non applicable (NA) » conformément à la méthodologie de l'UICN. Cette situation concerne les espèces présentes de manière occasionnelle ou erratique sur le territoire (7 espèces), ainsi que celles introduites (1 espèce).



Inge VAN HALDER

Brun du pélargonium (*Cacyreus marshalli*)

espèce introduite, non évaluable, classée dans la catégorie

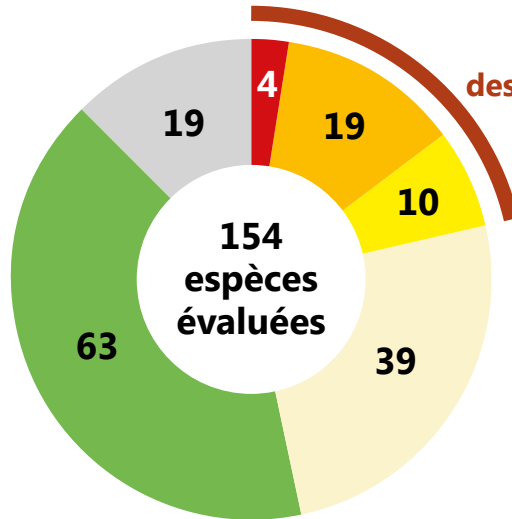
Non Applicable (NAa)

Ce sont donc 154 espèces qui ont été évaluées et confrontées aux critères de l'UICN. Des populations particulières ont également fait l'objet d'une évaluation complémentaire.

Parmi les espèces évaluées :

- 33 espèces sont considérées menacées (catégories CR, EN et VU), dont 4 en danger critique d'extinction (CR)
- 39 espèces sont proches des seuils de menace (catégorie NT)
- 19 espèces ne disposent pas de données suffisantes pour évaluer leur niveau de menace (DD)
- 8 espèces ont également fait l'objet d'une évaluation complémentaire à l'échelle de populations.

Nombre d'espèces par catégorie de la Liste rouge



Plus de 21 %
des espèces menacées

Les résultats pour chaque espèce
sont présentés dès la page
suivante, suivis de focus espèces.

Les catégories UICN pour la Liste rouge

CR	En danger critique d'extinction Espèce considérée « menacée »	LC	Préoccupation mineure Espèce pour laquelle le risque de disparition en Aquitaine est faible
EN	En danger Espèce considérée « menacée »	DD	Données insuffisantes Espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes
VU	Vulnérable Espèce considérée « menacée »	NA	Non applicable Espèce non soumise à évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en Aquitaine de manière occasionnelle ou marginale
NT	Quasi-menacée Espèce proche des seuils de menace et qui pourrait devenir menacée si des mesures spécifique de conservation n'étaient pas prises		



Pierre-Yves Gourvil

Tabac d'Espagne (*Argynnis paphia*)

Préoccupation mineure (LC)

RÉSULTATS

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie	Critères
<i>Chazara briseis</i> (Linnaeus, 1764)	Hermite (L')	CR	B(1+2)ab(iii)
<i>Erebia sthenyo</i> (Graslin, 1850)	Moiré andorran (Le)	CR	B(1+2)ab(iii)
<i>Phengaris teleius</i> (Bergsträsser, 1779)	Azuré de la Sanguisorbe (L')	CR	B2ab(iii)
<i>Polyommatus damon</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Sablé du Sainfoin (Le)	CR	B(1+2)ab(iii)
<i>Agriades pyrenaica</i> (Boisduval, 1840)	Azuré de l'Androsace (L')	EN	B(1+2)ab(iii)
<i>Arethusana arethusa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mercure (le)	EN	B2ab(iii)
<i>Brenthis hecate</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la Filipendule (Le)	EN	B2ab(iii)
<i>Brenthis ino</i> (Rottemburg, 1775)	Nacré de la Sanguisorbe (Le)	EN	B2ab(iii)
<i>Carterocephalus palaemon</i> (Pallas, 1771)	Hespérie du Brome (L')	EN	B2ab(iii)
<i>Fabriciana niobe</i> (Linnaeus, 1758)	Chiffre (Le)	EN	B2ab(ii,iii,iv,v)
<i>Lopinga achine</i> (Scopoli, 1763)	Bacchante (La)	EN	B2ab(iii)
<i>Melitaea deione</i> (Geyer, 1832)	Mélictée des Linaires (La)	EN	B2ab(iii)
<i>Melitaea diamina</i> (Lang, 1789)	Mélictée noirâtre (La)	EN	B2ab(iii)
<i>Pieris mannii</i> (Mayer, 1851)	Piérade de l'Ibérade (La)	EN	B(1+2)ab(iii)
<i>Plebejus idas</i> (Linnaeus, 1760)	Azuré du Genêt (L')	EN	B2ab(iii)
<i>Polyommatus amandus</i> (Schneider, 1792)	Azuré de la Jarosse (L')	EN	B(1+2)ab(iii)
<i>Polyommatus escheri</i> (Hübner, 1823)	Azuré de l'Adragant (L')	EN	B2ab(iii)
<i>Polyommatus thersites</i> (Cantener, 1835)	Azuré de l'Esparcette (L')	EN	B2ab(iii)
<i>Pseudophilotes baton</i> (Bergsträsser, 1779)	Azuré du Thym (L')	EN	B2ab(iii)
<i>Pyrgus andromedae</i> (Wallengren, 1853)	Hespérie des frimas (L')	EN	B(1+2)ab(iii)
<i>Pyrgus carthami</i> (Hübner, 1813)	Hespérie du Carthame (L')	EN	B2ab(iii)
<i>Pyrgus cirsii</i> (Rambur, 1839)	Hespérie des Cirsés (L')	EN	B(1+2)ab(iii)
<i>Satyrus ferula</i> (Fabricius, 1793)	Grande Coronide (La)	EN	B(1+2)ab(i,ii,iii)
<i>Argynnis pandora</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Cardinal (Le)	VU	EN B(1+2)ab(iii) (-1)
<i>Boloria euphrosyne</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Collier argenté (Le)	VU	A4c
<i>Coenonympha oedippus</i> (Fabricius, 1787)	Fadet des Laïches (Le)	VU	A4c
<i>Cupido minimus</i> (Fuessly, 1775)	Argus frêle (L')	VU	B2ab(iii)
<i>Hesperia comma</i> (Linnaeus, 1758)	Virgule (La)	VU	B2ab(iii)
<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758)	Apollon (L')	VU	EN B(1+2)ab(iii) (-1)
<i>Parnassius mnemosyne</i> (Linnaeus, 1758)	Semi-Apollon (Le)	VU	EN B(1+2)ab(iii) (-1)
<i>Phengaris alcon</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré de la Croisette (L')	VU	A2c
<i>Plebejus argus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré de l'Ajonc (L')	VU	B2ab(iii)
<i>Polyommatus eros</i> (Ochsenheimer, 1808)	Azuré de l'Oxytropide (L')	VU	EN B(1+2)ab(iii) (-1)
<i>Agriades glandon</i> (Prunner, 1798)	Azuré des Soldanelles (L')	NT	pr. B(1+2)b(iii)
<i>Aporia crataegi</i> (Linnaeus, 1758)	Gazé (Le)	NT	pr. B2b(iii)
<i>Arethusana boabdil</i> (Rambur, 1840)		NT	pr. B2b(iii)

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie	Critères
<i>Boloria pales</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré subalpin (Le)	NT	pr. B(1+2)b(iii)
<i>Boloria selene</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit Collier argenté (Le)	NT	pr. B2b(iii)
<i>Carcharodus floccifer</i> (Zeller, 1847)	Hespérie du Marrube (L')	NT	pr. B(1+2)b(iii)
<i>Carcharodus lavatherae</i> (Esper, 1783)	Hespérie de l'Epiare (L')	NT	pr. B(1+2)b(iii)
<i>Colias alfacariensis</i> (Ribbe, 1905)	Fluoré (Le)	NT	pr. B2b(iii)
<i>Colias phicomone</i> (Esper, 1780)	Candide (Le)	NT	pr. B(1+2)b(iii)
<i>Cyaniris semiargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré des Anthyllides (L')	NT	pr. B2b(iii)
<i>Erebia arvernensis</i> (Oberthür, 1908)	Moiré lustré (Le)	NT	pr. B(1+2)b(iii)
<i>Erebia epiphron</i> (Knoch, 1783)	Moiré de la Canche (Le)	NT	pr. B(1+2)b(iii)
<i>Erebia euryale</i> (Esper, 1805)	Moiré frange-pie (Le)	NT	pr. B(1+2)b(iii)
<i>Erebia gorgone</i> (Boisduval, 1833)	Moiré pyrénéen (Le)	NT	pr. B(1+2)b(iii)
<i>Erebia lefebvrei</i> (Boisduval, 1828)	Moiré cantabrique (Le)	NT	pr. B(1+2)b(iii)
<i>Erebia manto</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Moiré variable (Le)	NT	pr. B(1+2)b(iii)
<i>Erebia oeme</i> (Hübner, 1804)	Moiré des Luzules (Le)	NT	pr. B(1+2)b(iii)
<i>Erebia pronoe</i> (Esper, 1780)	Moiré fontinal (Le)	NT	pr. B(1+2)b(iii)
<i>Erebia triarius</i> (Prunner, 1798)	Moiré printanier (Le)	NT	pr. B(1+2)b(iii)
<i>Fabriciana adippe</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Moyen Nacré (Le)	NT	pr. B2b(iii)
<i>Glaucopsyche alexis</i> (Poda, 1761)	Azuré des Cytises (L')	NT	pr. B2b(iii)
<i>Hamearis lucina</i> (Linnaeus, 1758)	Lucine (La)	NT	pr. B2b(iii)
<i>Hipparchia fagi</i> (Scopoli, 1763)	Sylvandre (Le)	NT	pr. B2b(iii)
<i>Hipparchia statilinus</i> (Hufnagel, 1766)	Faune (Le)	NT	pr. B2b(iii)
<i>Lasiommata maera</i> (Linnaeus, 1758)	Némusien (Le)	NT	pr. B2b(iii)
<i>Lasiommata petropolitana</i> (Fabricius, 1787)	Gorgone (La)	NT	pr. B(1+2)b(iii)
<i>Lycaena alciphron</i> (Rottemburg, 1775)	Cuivré mauvin (Le)	NT	pr. B2b(iii)
<i>Lycaena dispar</i> (Haworth, 1802)	Cuivré des marais (Le)	NT	pr. A4c
<i>Lycaena hippothoe</i> (Linnaeus, 1760)	Cuivré écarlate (Le)	NT	pr. B(1+2)b(iii)
<i>Lycaena virgaureae</i> (Linnaeus, 1758)	Cuivré de la Verge-d'or (Le)	NT	pr. B(1+2)b(iii)
<i>Lysandra bellargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste (L')	NT	pr. B2b(iii)
<i>Lysandra coridon</i> (Verity, 1928)	Argus bleu-nacré (L')	NT	pr. B2b(iii)
<i>Nymphalis antiopa</i> (Linnaeus, 1758)	Morio (Le)	NT	pr. B2b(iii)
<i>Phengaris arion</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet (L')	NT	pr. B2b(iii)
<i>Polyommatus dorylas</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré du Mélilot (L')	NT	pr. B2b(iii)
<i>Satyrrium spini</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Thécla des Nerpruns (La)	NT	pr. B2b(iii)
<i>Speyeria aglaja</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Nacré (Le)	NT	pr. B2b(iii)
<i>Spialia sertorius</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Hespérie des Sanguisorbes (L')	NT	pr. B2a
<i>Thymelicus acteon</i> (Rottemburg, 1775)	Hespérie du Chiendent (L')	NT	pr. B2b(iii)
<i>Aglais io</i> (Linnaeus, 1758)	Paon-du-jour (Le)	LC	
<i>Aglais urticae</i> (Linnaeus, 1758)	Petite Tortue (La)	LC	
<i>Anthocharis cardamines</i> (Linnaeus, 1758)	Aurore (L')	LC	

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie	Critères
<i>Apatura ilia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit Mars changeant (Le)	LC	
<i>Apatura iris</i> (Linné, 1758)	Grand mars changeant (Le)	LC	
<i>Aphantopus hyperantus</i> (Linnaeus, 1758)	Tristan (Le)	LC	
<i>Araschnia levana</i> (Linnaeus, 1758)	Carte géographique (La)	LC	
<i>Argynnis paphia</i> (Linnaeus, 1758)	Tabac d'Espagne (Le)	LC	
<i>Aricia agestis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier-de-corail (Le)	LC	
<i>Boloria dia</i> (Linnaeus, 1767)	Petite Violette (La)	LC	
<i>Brenthis daphne</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la Ronce (Le)	LC	
<i>Brintesia circe</i> (Fabricius, 1775)	Silène (Le)	LC	
<i>Callophrys rubi</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla de la Ronce (La)	LC	
<i>Carcharodus alceae</i> (Esper, 1780)	Hespérie de l'Alcée (L')	LC	
<i>Celastrina argiolus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns (L')	LC	
<i>Coenonympha arcania</i> (Linnaeus, 1760)	Céphale (Le)	LC	
<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	Fadet commun (Le)	LC	
<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci (Le)	LC	
<i>Cupido alcetas</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Azuré de la Faucille (L')	LC	
<i>Cupido argiades</i> (Pallas, 1771)	Azuré du Trèfle (L')	LC	
<i>Erebia meolans</i> (Prunner, 1798)	Moiré des Fétuques (Le)	LC	
<i>Erynnis tages</i> (Linnaeus, 1758)	Point de Hongrie (Le)	LC	
<i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775)	Damier de la Succise (Le)	LC	
<i>Gonepteryx cleopatra</i> (Linnaeus, 1767)	Citron de Provence (Le)	LC	
<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	Citron (Le)	LC	
<i>Heteropterus morpheus</i> (Pallas, 1771)	Miroir (Le)	LC	
<i>Hipparchia semele</i> (Linnaeus, 1758)	Agreste (L')	LC	
<i>Iphiclides podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	Flambé (Le)	LC	
<i>Issoria lathonia</i> (Linnaeus, 1758)	Petit Nacré (Le)	LC	
<i>Lampides boeticus</i> (Linnaeus, 1767)	Azuré porte-queue (L')	LC	
<i>Lasiommata megera</i> (Linnaeus, 1767)	Mégère (La)	LC	
<i>Leptidea sinapis</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride du Lotier (La)	LC	
<i>Leptotes pirithous</i> (Linnaeus, 1767)	Azuré de la Luzerne (L')	LC	
<i>Limenitis camilla</i> (Linnaeus, 1764)	Petit Sylvain (Le)	LC	
<i>Limenitis reducta</i> (Staudinger, 1901)	Sylvain azuré (Le)	LC	
<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1760)	Cuivré commun (Le)	LC	
<i>Lycaena tityrus</i> (Poda, 1761)	Cuivré fuligineux (Le)	LC	
<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil (Le)	LC	
<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	Demi-Deuil (Le)	LC	
<i>Melitaea athalia</i> (Rottemburg, 1775)	Mélitée du Mélampyre (La)	LC	
<i>Melitaea cinxia</i> (Linnaeus, 1758)	Mélitée du Plantain (La)	LC	
<i>Melitaea didyma</i> (Esper, 1778)	Mélitée orangée (La)	LC	
<i>Melitaea parthenoides</i> (Keferstein, 1851)	Mélitée de la Lancéole (La)	LC	

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie	Critères
<i>Melitaea phoebe</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mélictée des Centaurées (La)	LC	
<i>Minois dryas</i> (Scopoli, 1763)	Grand Nègre des bois (Le)	LC	
<i>Nymphalis polychloros</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Tortue (La)	LC	
<i>Ochlodes sylvanus</i> (Esper, 1777)	Sylvaine (La)	LC	
<i>Papilio machaon</i> (Linnaeus, 1758)	Machaon (Le)	LC	
<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le)	LC	
<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérède du Chou (La)	LC	
<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)	Piérède du Navet (La)	LC	
<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérède de la Rave (La)	LC	
<i>Polygonia c-album</i> (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le)	LC	
<i>Polommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrane (L')	LC	
<i>Pyrgus malvoides</i> (Elwes & Edwards, 1897)	Tacheté austral (Le)	LC	
<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1771)	Amaryllis (L')	LC	
<i>Quercusia quercus</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla du Chêne (La)	LC	
<i>Satyrrium ilicis</i> (Esper, 1779)	Thécla de l'Yeuse (La)	LC	
<i>Thecla betulae</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla du Bouleau (La)	LC	
<i>Thymelicus lineola</i> (Ochsenheimer, 1808)	Hespérie du Dactyle (L')	LC	
<i>Thymelicus sylvestris</i> (Poda, 1761)	Hespérie de la Houque (L')	LC	
<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Vulcain (Le)	LC	
<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	Vanesse des Chardons (La)	LC	
<i>Aricia montensis</i> (Verity, 1928)		DD	
<i>Colias hyale</i> (Linnaeus, 1758)	Soufré (Le)	DD	
<i>Erebia gorge</i> (Hübner, 1804)	Moiré chamoisé (Le)	DD	
<i>Euchloe crameri</i> (Butler, 1869)	Piérède des Biscutelles (La)	DD	
<i>Euchloe simplonia</i> (Boisduval, 1832)	Piérède du Simplon (La)	DD	
<i>Eumedonia eumedon</i> (Esper, 1780)	Argus de la Sanguinaire (L')	DD	
<i>Hipparchia alcyone</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit Sylvandre (Le)	DD	
<i>Leptidea reali</i> (Reissinger, 1990)	Piérède de Réal (La)	DD	
<i>Melitaea nevadensis</i> (Oberthür, 1904)	Mélictée de Fruhstorfer (La)	DD	
<i>Plebejus argyrognomon</i> (Bergsträsser, 1779)	Azuré des Coronilles (L')	DD	
<i>Pontia callidice</i> (Hübner, 1800)	Piérède du Vélar (La)	DD	
<i>Pontia daplidice</i> (Linnaeus, 1758)	Marbré-de-vert (Le)	DD	
<i>Pyrgus alveus</i> (Hübner, 1803)	Hespérie du Faux-Buis (L')	DD	
<i>Pyrgus armoricanus</i> (Oberthür, 1910)	Hespérie des Potentilles (L')	DD	
<i>Pyrgus malvae</i> (Linnaeus, 1758)	Hespérie de l'Ormière (L')	DD	
<i>Pyrgus serratulae</i> (Rambur, 1839)	Hespérie de l'Alchémille (L')	DD	
<i>Satyrrium acaciae</i> (Fabricius, 1787)	Thécla de l'Amarel (La)	DD	
<i>Satyrrium pruni</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla du Prunier (La)	DD	
<i>Satyrrium w-album</i> (Knoch, 1782)	Thécla de l'Orme (La)	DD	

Populations évaluées

Nom scientifique	Nom commun	Population	Catégorie	Critères
<i>Hipparchia statilinus</i> (Hufnagel, 1766)	Faune (Le)	Population des coteaux de l'est Dordogne / est Lot-et-Garonne	CR	B2ab(iii)
<i>Lopinga achine</i> (Scopoli, 1763)	Bacchante (La)	Population pyrénéenne	CR	B2ab(iii)
<i>Polyommatus escheri</i> (Hübner, 1823)	Azuré de l'Adragant (L')	Population de plaine (nord de la région)	CR	B2ab(iii)
<i>Lasiommata maera</i> (Linnaeus, 1758)	Némusien (Le)	Population de plaine (nord de la région)	EN	B2ab(iii)
<i>Lycaena alciphron</i> (Rottemburg, 1775)	Cuivré mauvin (Le)	Population pyrénéenne	EN	B2ab(iii)
<i>Lysandra coridon</i> (Verity, 1928)	Argus bleu-nacré (L')	Population de plaine (nord de la région)	EN	B2ab(iii)
<i>Polyommatus dorylas</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré du Mélilot (L')	Population de plaine	EN	B2ab(iii)
<i>Speyeria aglaja</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Nacré (Le)	Population de plaine	VU	A4c

Espèces non évaluées

Nom scientifique	Nom commun	Catégorie régionale
<i>Cacyreus marshalli</i> (Butler, 1898)	Brun du Pélargonium (Le)	NA^a
<i>Charaxes jasius</i> (Linnaeus, 1767)	Nymphale de l'Arbousier (La)	NA^b
<i>Danaus plexippus</i> (Linnaeus, 1758)	Monarque (Le)	NA^b
<i>Glaucopsyche melanops</i> (Boisduval, 1828)	Azuré de la Badasse (L')	NA^b
<i>Iphiclides feisthamelii</i> (Duponchel, 1832)	Voilier blanc (Le)	NA^b
<i>Limenitis populi</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Sylvain (Le)	NA^b
<i>Pyrgus onopordi</i> (Rambur, 1839)	Hespérie de la Malope (L')	NA^b
<i>Scolitantides orion</i> (Pallas, 1771)	Azuré des Orpins (L')	NA^b

NAa: Espèce introduite en Aquitaine dans la période récente (après 1500)

NAb: Espèce présente en Aquitaine de manière occasionnelle ou marginale

FOCUS ESPÈCES



Inge VAN HALDER



David SIMPSON

L'Azuré de la Sanguisorbe **CR**

Phengaris teleius

Localisé dans des départements de l'est et du centre-ouest de la France, l'Azuré de la Sanguisorbe possède une aire de répartition disjointe en France. Cette espèce possède également un cycle biologique très particulier, lié aux prairies humides où pousse la Sanguisorbe officinale (*Sanguisorba officinalis*), unique plante hôte du papillon, sur laquelle il dépose ses pontes. Après la dernière mue larvaire, la chenille se laisse tomber au sol et doit alors être recueillie par une fourmi hôte du genre *Myrmica*, pour passer une partie de son cycle de vie dans la fourmilière, avant d'atteindre sa forme adulte. Ainsi, la disparition de ces hôtes entraîne celle du papillon.

En Aquitaine, l'espèce est connue seulement sur trois stations, complètement isolées les unes des autres, dans le nord du massif des Landes de Gascogne et dans le nord-ouest de la Dordogne. Les populations régionales se rencontrent dans des prairies humides et landes à Molinie bleue (*Molinia caerulea*) où pousse la Sanguisorbe officinale. Cet Azuré fait partie des quatre espèces classées « En danger critique » du fait de sa répartition très limitée (trois stations connues) et de la fragmentation sévère de ces populations. Cette répartition très localisée est liée à ses exigences écologiques strictes et à la disparition des prairies humides à sanguisorbes souvent drainées, mises en cultures ou urbanisées. La préservation de cette espèce doit passer par la sauvegarde des stations existantes et la restauration de sites favorables à proximité afin d'assurer leur mise en connexion.

L'Hermite **CR**

Chazara briseis

L'Hermite est une espèce marquée par un important déclin à l'échelle nationale. Elle se rencontre au sein de pelouses rases, caillouteuses, à végétation clairsemée, présentant au moins $\frac{1}{4}$ de sol nu et bordées de boisements. Sa chenille se nourrit de Poacées.

Ce papillon compte parmi les plus rares en Aquitaine, où il a fortement régressé. Un seul site est actuellement connu dans la région, dans le nord-ouest de la Dordogne. L'espèce a également été observée sur la commune de Saint-Just (24) en 2015 mais n'a pas été revue depuis. Évaluée « En danger critique » en Aquitaine, la répartition de l'espèce est préoccupante du point de vue de l'isolement des stations et de la faiblesse des effectifs. Son déclin est essentiellement dû à l'abandon du pâturage extensif, entraînant l'embroussaillage et la fermeture des milieux qui deviennent inadéquats pour l'espèce. Sur les sites de présence de l'espèce, la constitution d'un réseau de pelouses rases pâturées par des ovins doit être envisagée pour permettre son maintien.



David SIMPSON

La Grande Coronide **EN**

Satyrus ferula

La Grande Coronide est présente dans la moitié sud de la France, des Pyrénées centrales jusqu'aux Alpes du Nord en passant par le Quercy. Ses habitats de prédilection sont les prairies et pelouses sèches, les endroits caillouteux ou rocheux avec broussailles, les clairières et chemins forestiers. La chenille se nourrit sur la Fétuque des moutons (*Festuca ovina*) et d'autres Poacées.

En Aquitaine, elle est en limite d'aire de répartition. Ses populations sont localisées en Dordogne, dans le Périgord Sarladais et le Périgord Nontronnais, ainsi qu'en Lot-et-Garonne, au nord-est du département. La Grande Coronide est évaluée « En danger », en raison de l'isolement de ses stations et de l'abandon du pâturage sur les coteaux et habitats convoités par l'espèce. Ses petites sous-populations restent très fragmentées. La comparaison des données des 5 et 10 dernières années montre un déclin très probable dans le nord de la Dordogne, en particulier sur le plateau d'Argentine, qui est bien prospecté. Tous ces éléments alertent sur la situation inquiétante de l'espèce dans ce secteur.



David SIMPSON

La Mélitée noirâtre **EN**

Melitaea diamina

Assez localisée, la Mélitée noirâtre est surtout présente dans l'est de la France, et s'est raréfiée dans le Nord et l'ouest, avec notamment des disparitions avérées dans certains départements. Cette petite mélitée fréquente les prairies et les mégaphorbiaies fleuries, les marais et clairières mais aussi les pentes rocheuses de montagne. Sa chenille a pour principale plante-hôte la Valériane (*Valeriana sp.*) même si d'autres espèces seraient potentiellement à confirmer: les Véroniques (*Veronica sp.*), les Mélampyres (*Melampyrum sp.*), etc.

En Aquitaine, sa distribution est restreinte et très localisée. Dans le nord de la région, peu d'observations ont été réalisées ces dernières années alors que l'espèce s'identifie facilement et fréquente des milieux prospectés par les naturalistes. La Mélitée noirâtre a été évaluée « En danger » car plus de la moitié de la population est située dans des fragments d'habitats sans échanges entre les différentes stations. De nombreuses menaces impactent sérieusement ses habitats, particulièrement le drainage de milieux humides, le pâturage intensif, la maïsiculture, la fermeture des milieux et la gestion sylvicole intensive. Les menaces liées à la disparition des zones humides sont très importantes pour les populations de plaine.



DAVID SOULET

Le Fadet des Laïches **VU**

Coenonympha oedippus

La répartition du Fadet des Laïches est très localisée à l'échelle de l'Europe centrale, où ses populations sont en fort déclin. Les colonies les plus importantes se trouvent dans le nord de l'Italie, l'ouest de la Slovénie et le sud-ouest de la France où la grande majorité des effectifs à l'échelle européenne se concentrent dans les départements des Landes et de la Gironde. Au sein de ces territoires, de nombreuses populations sont encore connectées entre elles, formant des métapopulations dont la viabilité et la résilience sur le long terme renforcent davantage la responsabilité de l'Aquitaine qui constitue le bastion national pour la sauvegarde de l'espèce. Le Fadet des Laïches se rencontre principalement sur le plateau Landais, sur les landes humides et les pinèdes dont le sous-bois est dominé par la Molinie. La Molinie bleue et le Choin noirâtre (*Schoenus nigricans*) constituent ses plantes-hôtes.

Évaluée « Vulnérable » en Aquitaine, les principales menaces pesant sur le Fadet des Laïches sont la destruction de son habitat (assèchement des landes humides à Molinie) par la mise en culture ou l'urbanisation, mais également l'intensification des pratiques sylvicoles dans le triangle landais. La réduction de la qualité de l'habitat dans un passé récent est mise en évidence par l'Inventaire Forestier National (IFN) qui montre une disparition des landes humides à Molinie du plateau Landais liée à l'abaissement des nappes phréatiques. Le changement climatique pourrait également générer la perte sévère de ces habitats. La préservation des populations régionales constitue donc un enjeu majeur.



JUDE LOCK

Le Moiré fontinal **NT**

Erebia pronoe

Espèce des montagnes d'Europe centrale, le Moiré fontinal est localisé en France dans les Pyrénées centrales, le nord des Alpes et le Jura. Parmi les habitats d'altitude, les prairies et landes rocheuses, ainsi que les clairières, sont recherchées par ce Moiré qui possède pour plantes-hôtes diverses Poacées.

En Aquitaine, Le Moiré fontinal est principalement présent en vallées d'Ossau, d'Aspe et de Barétous. Il est évalué « Quasi-menacé » du fait de l'impact du surpâturage et de l'écobuage sur les prairies et landes rocheuses d'altitude. La fermeture de milieux ouverts porte également préjudice à l'espèce. Ce papillon de haute altitude, observé de 800 à 2100 mètres dans les Pyrénées-Atlantiques, mais probablement présent plus haut, est pressenti sensible au changement climatique.



Edith REUZEAU

Le Gazé **NT**

Aporia crataegi

Le Gazé est répandu et généralement commun dans une grande partie de l'Europe cependant des régressions et disparitions sont constatées dans les territoires du nord de la France notamment. Ce papillon affectionne les milieux bocagers extensifs pourvus de haies de Rosacées, les lisières arbustives et les vergers. La chenille se rencontre sur les arbres et arbustes de Rosacées, notamment le Prunellier (*Prunus spinosa*) et l'Aubépine (*Crataegus monogyna*).

Le Gazé est essentiellement observé au nord de l'Aquitaine, en Gironde et Dordogne, ainsi que sur le piémont pyrénéen. Ce papillon étant facile à identifier et très détectable, les secteurs où les données sont peu nombreuses traduisent des populations isolées. Le Gazé est évalué « Quasi menacée », du fait des menaces pesant sur les habitats de plaine (haies, bocages, vergers...), convoités par l'espèce très sélective par rapport à ses besoins en ressources nectarifères. Les haies de prunelliers et d'aubépines notamment, sont sévèrement impactées par leur gestion intensive.



Pierre-Yves GOURVIL

La Thécla de l'Orme **DD**

Satyrrium w-album

La Thécla de l'Orme est répandue en Europe mais reste généralement peu commune. Cette espèce est présente sur une grande partie du territoire français et se rencontre dans les lisières et clairières des bois, les ripisylves, les haies et les parcs. La chenille se développe sur les ormes (*Ulmus sp.*). Cette Thécla est une des plus discrètes de son genre : le papillon vole peu, généralement à la cime des arbres. Un déclin progressif est noté depuis les années 1970 en France, lié à la raréfaction des ormes atteints de la graphiose, une maladie fongique originaire d'Amérique du Nord qui est véhiculée par un coléoptère, le Scolyte (*Scolytus scolytus*). En décimant une grande partie des ormes, cette épidémie a redessiné les paysages, et par là même la distribution de cette Thécla. Cette maladie est encore présente aujourd'hui.

Sa distribution est très dispersée sur l'ensemble de l'Aquitaine et compte très peu d'observations. L'espèce est donc évaluée dans la catégorie « données insuffisantes (DD) ». Sa rareté peut être un reflet de sa sous-détection, mais également la conséquence de certaines menaces. La Thécla de l'Orme est également fragilisée par le remembrement, participant à la destruction des réseaux de haies du territoire. Ces menaces appellent à être vigilant sur cette espèce dont le peu de connaissances actuelles ne permet pas l'attribution d'une catégorie de menace selon la méthodologie de l'UICN.

Structures ayant transmis des données d'observations pour la réalisation de cette Liste rouge :

Aquitaine Environnement, Association Au Fil des Séounes, BIOTOPE Sud-Ouest, Bordeaux Métropole, CDC Biodiversité, Conservatoire d'Espaces Naturels Aquitaine, Cistude Nature, Commune de la Teste-de-Buch, cpie Littoral basque Euskal itsasbazterra, CPIE Médoc, CPIE Pays de Serres – Vallée du Lot, CPIE Seignanx et Adour, Département de la Gironde, Département des Landes, Département des Pyrénées-Atlantiques, Dronne-Double-Isle Environnement, ECOGIS, Ecosphère, ELIOMYS, GEREAA, Indépendants, INPN, Landes Nature, Ligue pour la Protection des Oiseaux Aquitaine / Faune-Aquitaine, Muséum de Bordeaux, Pays Médoc, Parc National des Pyrénées, Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, Parc Naturel Régional Périgord Limousin, Réserve Naturelle Géologique de Saucats-La Brède – Association RNG Saucats-La Brède, Réserve Naturelle Nationale Étang de Cousseau – SEPANSO, Réserve Naturelle Nationale Étang de la Mazière – SEPANLOG, Réserve Naturelle Nationale Marais de Bruges, Simethis, Société Entomologique du Limousin, Société Linnéenne de Bordeaux, Unité Mixte de Recherche Biodiversité Gènes et Communautés, Ville de Bordeaux – Direction des parcs et jardins, Ville de Guéthary.



Pierre-Yves GOURVIL

Prospection pour l'Atlas



Coordination des Listes rouges d'Aquitaine

L'Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage est un dispositif dédié à la coordination et à la valorisation des informations faunistiques. Il a pour vocation d'améliorer l'échange de données, l'accès aux connaissances et l'identification des enjeux liés à la préservation des espèces animales, à partir de l'expertise croisée de son réseau.

Avec l'appui de l'ADERA, l'Observatoire est adossé à l'Unité Mixte de Recherche « Biodiversité, Gènes et Communautés » de l'Université de Bordeaux et de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA).



Partenaires d'expertises sur le groupe

Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine contribue à préserver la biodiversité de la région par l'étude et la mise en œuvre d'une gestion écologique des milieux naturels. Il est un intervenant majeur en matière de diagnostics écologiques et de gestion conservatoire du patrimoine naturel régional à travers la maîtrise foncière et d'usages de sites naturels à forte valeur patrimoniale. Il accompagne les acteurs de l'environnement et contribue à différents programmes régionaux d'amélioration des connaissances sur la biodiversité.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AQUITAINE

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) œuvre pour la protection des espèces, la préservation des espaces et pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement. Elle apporte son expertise sur différents groupes taxonomiques et accompagne les acteurs de l'environnement et les citoyens vers une meilleure prise en compte de la biodiversité. Forte de son expérience en animation, la LPO s'implique dans les sciences participatives, notamment à travers le dispositif « faune-aquitaine ».

Partenaires financiers

